

Commission médicale d'établissement de l'AP-HP

Réunion du mardi 3 novembre 2020

La CME se tiendra exclusivement en visioconférence

16h30 – 19h30

Ordre du jour

SÉANCE PLÉNIÈRE

16H30 – 18H00

1. Informations du président de la CME
2. Point sur les discussions « post-Ségur » (M. Pierre-Emmanuel LECERF)
3. Point sur le logement (M. Pierre-Emmanuel LECERF)
4. Délibération sur les délégations de compétences de la CME aux CMEL et information sur les délégations de compétences du président de la CME aux présidents de CMEL (P^r Rémi SALOMON)

18H00 – 19H00

5. Covid-19 : participation de la CME à la réunion bihebdomadaire « Infos crise » organisée par la direction générale

19H00 – 19H30

6. Derniers échanges, approbation du compte rendu de la CME du 6 octobre 2020 et questions diverses

SÉANCE RESTREINTE

Composition D

- Avis sur le recrutement principal de chefs de clinique des universités – assistants des hôpitaux dans les établissements liés par convention avec l'AP-HP au titre de l'année universitaire 2020-2021